

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article3447>

Au journal officiel du 30 août 2012

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: jeudi 30 août 2012

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Evaluation de la qualité de la continuité de l'alimentation électrique sur les réseaux publics d'électricité / Dérogations aux mesures de protection du hamster commun / Classement de la commune de Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados) comme station de tourisme

[1]

Energie

– Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 6 mars 2012 portant avis sur le projet de décret modifiant le décret n° 2007-1826 du 24 décembre 2007 relatif aux [niveaux de qualité et aux prescriptions techniques en matière de qualité des réseaux publics de distribution et de transport d'électricité](#) NOR : CRER1228297V

– Décret n° 2012-1003 du 28 août 2012 modifiant le décret n° 2007-1826 du 24 décembre 2007 relatif aux [niveaux de qualité et aux prescriptions techniques en matière de qualité des réseaux publics de distribution et de transport d'électricité](#) NOR : DEVR1227771D [2]

Environnement

– Arrêté du 6 août 2012 relatif aux [conditions dans lesquelles sont accordées les dérogations aux mesures de protection du hamster commun \(*Cricetus cricetus*\)](#) NOR : DEVL1231144A

Tourisme

– Décret du 28 août 2012 portant [classement de la commune de Saint-Aubin-sur-Mer \(Calvados\) comme station de tourisme](#) NOR : ACTI1225995D

[L'intégralité du JORF n°0201 du 30 août 2012](#)



[1] Photo : © Kret

[2] Le décret simplifie les procédures d'évaluation de la qualité de la continuité de l'alimentation électrique sur les réseaux publics d'électricité. Il met fin à la possibilité pour les collectivités organisatrices des réseaux publics d'électricité de différencier les niveaux minima de qualité à atteindre en fonction de zones géographiques.